

L'intervention de l'ADAV33 sur ce territoire recoupe le périmètre du **Parc Naturel Régional du Médoc** (créé en 2019), soit **quatre communautés de communes** plus les villes de **Blanquefort, Eysines et Parempuyre**.

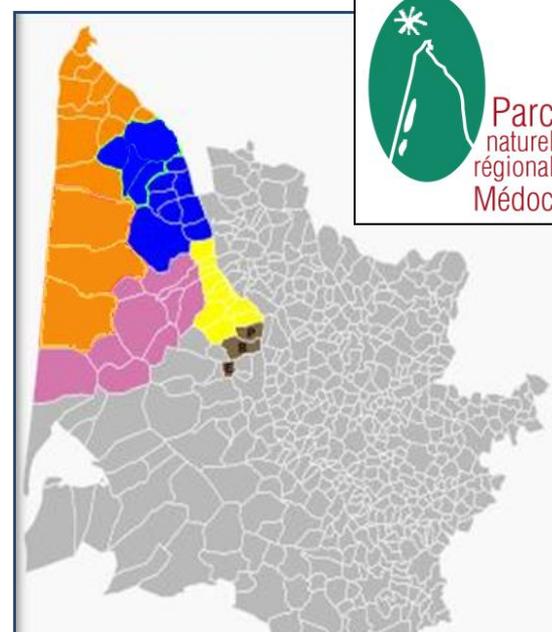
Un vaste territoire : de l'urbain au rural : depuis le nord-ouest de la Métropole, lieu historique d'ancrage de nombreuses familles pour lesquelles des **projets d'habitat adaptés** ont été promus à **Blanquefort** : quartier du **Petit Lacanau** (30 logements, 2009), des **Gravières** (4 logements, 2018), du **Queyron** (5 logements, 2020), à **Eysines** le **Chemin de Bos** (10 logements, 2018) qui ont fait leur preuve en termes d'évolution socio-économique positive, de scolarisation et d'inclusion sociale.

Entre Castelnau et St Hélène : des groupes familiaux de voyageurs médocains sont installés sur les deux aires d'accueil du secteur, **travailleurs de la vigne sédentarisés** depuis plus de 5 ans sur ce mode d'habitat en demande d'une proposition plus adaptée (terrains familiaux).

Plus au nord et en bordure d'estuaire, de Soussans à Lesparre, des situations marquées par une **sédentarisation ancienne** et des **conditions d'habitat dégradées voire indignes**, avec en corolaire des indicateurs socio-économiques préoccupants (scolarisation, santé, délinquance...).

Un flux saisonnier important sur au moins 8 mois de l'année, que l'étude du Pays Médoc en 2018 a contribué à cerner (**14500 personnes employées !**), et qui mettent en avant des besoins importants en matière de **domiciliation administrative** et **d'accès aux droits**, à **l'hygiène** non couverts. Ce public est divers et en mutation: citoyens français, intra ou extra-communautaires, routards, vivant en camion, en caravane, sous tente ou bien dans leur voiture. Cette question fait l'objet d'un important travail partenarial autour du PNR Médoc.

Sur tout le territoire, une **augmentation sensible** des **installations sur des terrains agricoles** ou situés en **zone non constructible**. Ces familles issues du territoire ou en arrivée de la Métropole sont en recherche d'accès aux réseaux, et d'un habitat de type terrain familial ou habitat adapté.

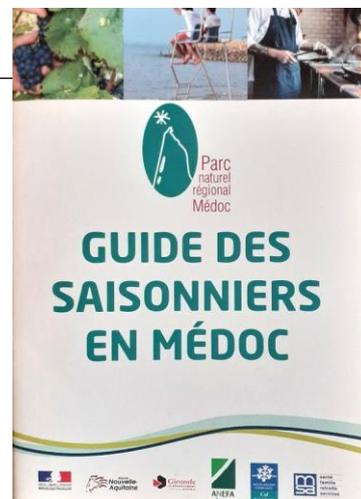


Le territoire du Parc Naturel régional Médoc

- la **CDC Médoc Atlantique** (orange)
- la **CDC Médoc Cœur de Presqu'île** (bleu)
- la **CDC la Médullienne** (rose)
- la **CDC Médoc Estuaire** (jaune)

Ainsi que les communes de : **Blanquefort, Parempuyre et Eysines**

Ce territoire englobe les cantons de **Sud-Médoc**, de **Nord-Médoc**, une partie du canton des **Portes du Médoc** et du **Bouscat** (pour l'aire d'accueil de Bruges).



L'équipement du territoire :

Le territoire est équipé de **quatre aires d'accueil** :

- **Bruges** / Le Bouscat / Blanquefort
- **Le Pian / Parempuyre** / CDC Médoc Estuaire
- **Castelnau de Médoc** CDC la Médullienne
- **St Hélène** CDC La Médullienne

Soit 50 % de réalisation du SDAGDV sur le canton Nord Médoc (46 places manquantes, notamment sur la saison viti-vinicole) 100% sur le canton sud.

Et de **trois aires de grand passage** : Lesparre-Médoc, le Porge et Lacanau (Soit 100 % de réalisation du SDAGDV).

L'INTERVENTION DE L'ADAV 33 :

L'intervention sociale de l'ADAV33 vise à **permettre et faciliter la prise en charge par les services généralistes de droit commun** des Gens du voyage habitant, séjournant sur le secteur du Médoc, du fait d'une connaissance fine des familles rencontrées sur les aires d'accueil, sur les terrains familiaux privés et les différents lieux d'habitat y compris précaires, dans le cadre d'un accompagnement en libre adhésion.

Cette intervention se réalise en partenariat avec un grand nombre d'acteurs du territoire, Département de la Gironde, PNR Médoc, CAF 33, MSA, Espace Info Ecoute de la CDC MCPI, CCAS, service Prévention Médiation de la ville de Blanquefort.

Des permanences territoriales sont réalisées mensuellement par le Service Insertion par l'Activité Economique de l'ADAV33 au Pôle Territorial de Solidarité du Médoc, Castelnau de Médoc (rdv au 05 56 13 04 75).

L'année 2020 fait apparaitre une augmentation des lieux d'habitats insalubres pendant la période de travail de la vigne, dans les bois et en bordure d'estuaire, avec néanmoins des initiatives (terrain équipé sur St Estèphe). Un travail partenarial avec le PNR a permis la distribution de kits hygiène pour les personnes les plus en précarité.

L'équipe territoriale de l'ADAV33 :

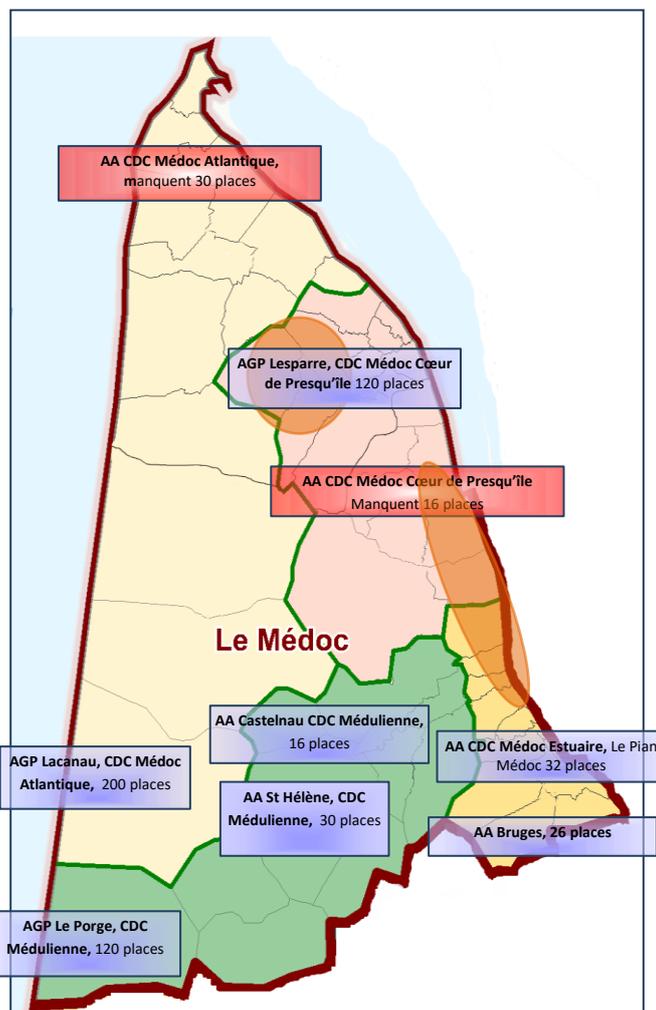
Guillaume AUDARD, Intervenant social territorial

Charlotte MALVOISIN, Référente Habitat

Claire GOBIN en remplacement de Céline JUSSY, Assistante sociale

Alain LLONIN, Insertion par l'activité économique

Niveau de réalisation des équipements prescrits au SDAGDV 2019/2024 à fin 2020.



Légende : AA aire d'accueil, AGP aire de grand passage, en bleu réalisé, en rouge non réalisé

● Situation de sédentarisation avec besoin de traitement social / urbanistique

Les enjeux sur le territoire du Médoc :

- Des besoins en matière de **domiciliation administrative** non couverts
- une **problématique habitat importante**, traitée au sud et qui se dégrade en allant vers le nord
- une attention à porter concernant la **question des jeunes**, leur insertion sociale et professionnelle, la scolarisation, la prévention de la délinquance et de sa récursive.